

l'avantage des cultivateurs, c'est bien celui-là; car c'est assez dire que ces Messieurs, qui ont à leur disposition cinq journaux, y compris le *Journal des Campagnes* ayant pour rédacteur M. le Dr Dionne, et le *Cultivateur* ayant pour propriétaire M. Demers, désirent prendre une part active dans le but d'activer le progrès agricole dans nos campagnes, et, pour cela consacrer chaque semaine plusieurs colonnes de leurs journaux à la cause agricole. Nous nous en réjouissons, car nous ne saurions avoir d'amis plus dévoués à la cause agricole que ces Messieurs, dont le concours nous est si nécessaire.

Parler d'agriculture dans nos journaux politiques, est une innovation que nous voyons se réaliser avec le plus grand plaisir. Quand l'agriculture aura remplacé ces nouvelles, ces faits divers sans importance comme sans utilité, ce sera un grand pas de fait en faveur de l'agriculture que les journaux politiques auraient intérêt à favoriser. Que font au public ces cascades littéraires, ces histoires qui n'ont pas souvent le sens commun; ces comptes-rendus de théâtre qui nous apprennent que Mlle une telle a exécuté avec souplesse un ballet, que madame une telle portait une robe bien faite, que Monsieur un tel s'est parfaitement tiré de son rôle; malheureusement on est parfois dans la nécessité de lire une foule de faits divers qui sortent nous ne savons d'où, etc., et il est impossible de trouver quelque chose de sérieux dans ces journaux. Pour cette presse, l'agriculture! si donc! elle n'est pas digne de mention; il est vrai qu'elle conduit moins facilement à la fortune et aux honneurs que la politique, mais elle assure la prospérité d'un pays. Comme le disait M. l'avocat Langlais, au dîner de la Société d'agriculture de Kamouraska, "parce qu'on sert la cause agricole, ce n'est pas une honte de porter le nom de *candidat du beurre*." De même que pour un journal qui s'occupe d'agriculture, on n'a pas raison de rougir quand pour faire une tirade, on traite un tel journal de *feuille de chou* ou de *carottes*.

La presse, si bien représentée à l'exposition agricole de Kamouraska, a été invitée à prendre part au dîner offert au juges de l'exposition par les directeurs de cette société; de même que MM. les avocats Lobel, Taché et Langlais qui ont pris une part active pour assurer le succès de cette exposition. Ces derniers Messieurs ont traité d'agriculture, à ce dîner, comme des cultivateurs pratiques et sincèrement dévoués au progrès de notre agriculture. M. Jean Baptiste Dionne, cultivateur de St-Paschal, s'est chargé de féliciter ces Messieurs de leur précieux concours à favoriser le progrès agricole par leurs bons conseils. M. G. Dechêne, député du comté de Témiscouata, à l'Assemblée Législative, a été appelé à répondre à la santé des Dames: il l'a fait d'une manière bien sensible et vivement sentie par ceux qui reconnaissent le rôle important que la femme est appelée à remplir au milieu de la famille du cultivateur. M. Demers témoigna de son désir de travailler, par l'organe de ses deux journaux, le *Cultivateur* et le *Canadien*, au plus grand développement de l'agriculture; il félicita les directeurs du succès de leur exposition, et manifesta le désir de voir les heureux concurrents de l'exposition de Kamouraska, aller cueillir de nouveaux lauriers à la prochaine exposition provinciale qui probablement aura lieu à Québec, l'année prochaine.

M. le Dr Dionne, après avoir félicité la Société d'agriculture de son succès, crut l'occasion favorable de parler des Cercles agricoles dont il est un des dévoués promoteurs.

M. le Dr Dionne a fortement appuyé sur les avantages de l'établissement des cercles agricoles dans toutes les paroisses de nos campagnes. Malheureusement, a-t-il dit, on semble croire, en quelque part, que les cercles agricoles ont été établis uniquement dans le but de remplacer les sociétés d'agriculture.

Nous remercions M. le Dr Dionne d'avoir attiré l'attention de ses auditeurs, sur ce soupçon qui pourrait être préjudiciable à l'établissement des cercles agricoles.

Les promoteurs des cercles agricoles n'ont jamais eu cette pensée, car, c'aurait été du coup tuer ces deux importantes associations qui, comme nous l'avons déjà dit, doivent marcher la main dans la main, afin d'en arriver à faire entrer vigoureusement les cultivateurs dans la voie des améliorations agricoles. Ni les cercles agricoles ne veulent et ne peuvent nuire aux sociétés d'agriculture, ni les sociétés d'agriculture trouver un obstacle ou des difficultés quelconques dans l'existence des cercles agricoles. Et d'ailleurs comment les cercles agricoles pourraient-ils avoir des intentions de concurrence et d'agression contre les sociétés d'agriculture?

Les sociétés d'agriculture dont l'établissement, dans notre pays, date de près d'un siècle, puisque la première société d'agriculture a été établie en 1789, ont droit à notre plus haute considération. Depuis cette époque, pour maintenir ces sociétés et en augmenter le nombre, il a fallu beaucoup de travail et une somme d'énergie considérable de la part des personnes sérieusement intéressées au progrès de l'agriculture dans notre pays. Aussi, il a fallu bien du temps pour que les cultivateurs se décidassent à s'occuper un peu de leurs affaires, car ils s'obstinaient, comme il y en a encore un trop grand nombre aujourd'hui, à rester dans l'isolement le plus complet, et laissaient faire.

Avouons-le franchement, il y a aujourd'hui un grand pas de fait dans la voie des améliorations agricoles, grâce au mouvement donné par les sociétés d'agriculture. Sans doute, tout n'est pas parfait dans l'organisation de nos sociétés d'agriculture, car nous avons à satisfaire à de nombreuses exigences, et parfois à des caprices. Rien n'empêche que ces sociétés, sous une direction sage et éclairée, prenant pour base de leurs opérations le plus grand bien qu'elles ont à opérer parmi les cultivateurs dont elles doivent sauvegarder et promouvoir les intérêts, ne fassent tout en leur pouvoir pour rendre justice aux membres qui en font partie, en leur permettant de jouir des avantages dont les sociétés d'agriculture disposent pour activer le progrès agricole.

N'allons pas demander que nos sociétés d'agriculture soient remplacées par les cercles agricoles. Toutes deux sont nécessaires, et elles doivent se prêter un appui mutuel. Plus les associations agricoles, qu'on leur donne le nom que l'on voudra, se multiplieront, plus elles exerceront d'influence sur l'avenir de l'agriculture. Le temps de l'isolement est passé. Si nous le voulons, les cercles agricoles formeront un faisceau qu'il sera difficile de briser, et ils aideront puissamment au maintien des sociétés d'agriculture, en faisant apprécier leur utilité par les cultivateurs